



---

## Assemblée Générale

### « Exercice du droit de veto »

#### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

New York, le 1<sup>er</sup> mai 2024

Déclaration lue par Adrian Hauri  
Représentant permanent adjoint de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Près de sept mois après les actes de terreur du Hamas en Israël, les tensions sont à leur plus haut point au Moyen Orient.

La Suisse a condamné aussi bien l'attaque israélienne contre le Consulat iranien à Damas le 1<sup>er</sup> avril que les attaques coordonnées par l'Iran contre Israël les 13 et 14 avril derniers.

Face aux conséquences dramatiques du conflit au Proche-Orient sur les populations civiles et les risques de régionalisation de ce conflit, nous avons invoqué à plusieurs reprises déjà la mise en œuvre pleine et entière des résolutions du Conseil de sécurité. En outre, comme réitéré par ces résolutions, toutes les parties doivent strictement respecter leurs obligations de droit international, y compris de droit international humanitaire et de droits humains.

Or, en lieu et place du cessez-le-feu immédiat ainsi que la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages tels qu'exigés par la résolution 2728, la situation à Gaza n'a fait qu'empirer. Déjà soumise aux hostilités et aux déplacements, une population entière de plus de deux millions d'habitants – y compris de très nombreux enfants – continue à faire face à une famine imminente. Nous rappelons que son utilisation comme méthode de guerre est strictement interdite par le droit international humanitaire et constitue un crime de guerre.

Concernant la situation à Rafah, la Suisse est profondément préoccupée par les conséquences humanitaires catastrophiques qu'une large offensive militaire pourrait avoir - tant directement sur la population civile que pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous nous posons la question comment une telle offensive à Rafah, région densément peuplée, pourrait être menée en conformité avec le droit international humanitaire.

La Cour internationale de justice a confirmé en janvier dernier l'urgence d'acheminer l'aide humanitaire à Gaza. La Suisse accueille ainsi favorablement les informations selon lesquelles l'aide humanitaire arrivant à Gaza a augmenté ces dernières semaines. Néanmoins, celle-ci demeure inférieure à l'aide acheminée avant le 7 octobre et considérant les besoins immenses de la population, elle est clairement insuffisante. C'est pourquoi tous les efforts doivent être

intensifiés pour que l'aide requise puisse être acheminée par tous les points de passage et distribuée à travers toute la bande de Gaza.

Parallèlement, la Suisse est profondément préoccupée par les niveaux records de violence en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est et condamne toutes les violences contre des civils. Les actes violents commis par des colons et le déplacement de communautés entières sont inacceptables.

Monsieur le Président,

La Suisse privilégie une action du Conseil de sécurité reposant sur la capacité de ses membres à négocier et s'accorder sur un objectif commun. À la suite des nombreux vetos depuis le 7 octobre, la Suisse a activement promu le consensus du Conseil qui a mené à l'adoption de trois résolutions contraignantes – les résolutions 2712, 2720 et 2728.

Concernant le projet de résolution soumis par l'Algérie en soutien à la demande palestinienne d'adhésion en tant que membre à part entière des Nations unies, la Suisse s'est abstenue - sans s'opposer à cette démarche. Elle a estimé que le contexte actuel d'incertitude et d'instabilité n'était pas propice à une telle action et qu'il serait mieux de procéder à l'adhésion de la Palestine aux Nations Unies en tant que membre à part entière à un moment où une telle mesure s'insérerait dans la logique d'une paix émergente.

Cette abstention ne change cependant rien à notre soutien ferme à une solution à deux États démocratiques vivant côte à côte en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues de 1967, avec Gaza comme partie intégrante du futur Etat palestinien.

En vue de cet objectif, la Suisse se tient prête à soutenir tous les efforts concertés qui peuvent rétablir une dynamique de paix émergente et un horizon politique pour les peuples israélien et palestinien.

Je vous remercie

*Unofficial translated version*

Mr President,

Nearly seven months after Hamas's acts of terror in Israel, tensions are at their highest in the Middle East.

Switzerland condemned both the Israeli attack on the Iranian Consulate in Damascus on April 1<sup>st</sup> and the coordinated Iranian attacks on Israel on April 13<sup>th</sup> and 14<sup>th</sup>.

In view of the dramatic consequences of the conflict in the Middle East on civilian populations and the risks of regionalisation of this conflict, we have already called on several occasions for the full implementation of the Security Council resolutions. Furthermore, as reiterated by these resolutions, all parties must strictly respect their obligations under international law, including international humanitarian law and human rights law.

However, instead of the immediate ceasefire and the immediate and unconditional release of all hostages demanded by resolution 2728, the situation in Gaza has only worsened. Already

subject to hostilities and displacement, an entire population of more than two million - including very large numbers of children - continues to face imminent starvation. We recall that its use as a method of warfare is strictly prohibited by international humanitarian law and constitutes a war crime.

With regard to the situation in Rafah, Switzerland is deeply concerned about the catastrophic humanitarian consequences that a large-scale military offensive could have - both directly on the civilian population and for the delivery of humanitarian aid. We wonder how such an offensive in Rafah, a densely populated region, could be carried out in compliance with international humanitarian law.

Last January, the International Court of Justice confirmed the urgency of delivering humanitarian aid to Gaza. Switzerland therefore welcomes reports that humanitarian aid arriving in Gaza has increased in recent weeks. However, this aid is still less than that delivered before 7 October and, given the immense needs of the population, it is clearly insufficient. This is why all efforts must be stepped up to ensure that the required aid can be delivered via all crossing points and distributed throughout the Gaza Strip.

At the same time, Switzerland is deeply concerned by the record levels of violence in the West Bank, including East Jerusalem, and condemns all violence against civilians. Violent acts committed by settlers and the displacement of entire communities are unacceptable.

Mr President,

Switzerland favours action by the Security Council based on the ability of its members to negotiate and agree on a common objective. Following the numerous vetoes since October 7<sup>th</sup>, Switzerland has actively promoted the Council consensus that led to the adoption of three binding resolutions - resolutions 2712, 2720 and 2728.

With regard to the draft resolution submitted by Algeria in support of the Palestinian request for full membership of the United Nations, Switzerland abstained - without opposing it. Switzerland estimated that the current context of uncertainty and instability was not conducive to such action and that it would be better to proceed with Palestine's accession to the United Nations as a full member at a time when such a measure would be in line with the logic of an emerging peace.

This abstention does not, however, change our firm support for a solution of two democratic states living side by side in peace, within secure and recognised 1967 borders, with Gaza as an integral part of the future Palestinian state.

With this objective in mind, Switzerland stands ready to support all concerted efforts that can restore an emerging peace dynamic and a political horizon for the Israeli and Palestinian peoples.

Thank you.